



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue à la Cité du Vin - Fondation pour la culture et les civilisations du vin. (Parcours permanent, expositions temporaires, ateliers et événements culturels)

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

☒ oui

☐ non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

☒ oui

☐ non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.



C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.



C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

☒ oui ☐ non

→ Le personnel connaît le matériel

☒ oui ☐ non



Contact : contact@fondationccv.org



Consultation du registre public d'accessibilité :



☒ à l'accueil



☒ sur le site internet

N° SIRET : 809 857 907 00038

Adresse : 1 esplanade de Pontac 33300 BORDEAUX



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1.



Ce service sera accessible le : ☐



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) ☐



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

☐ oui ☐ non



2.



Ce service sera accessible le : ☐



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) ☐



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

☐ oui ☐ non



3.



Ce service sera accessible le : ☐



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) ☐



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

☐ oui ☐ non

L'ACCESSIBILITE AU SEIN DE LA CITE DU VIN

L'accessibilité a été intégrée dès la conception du programme architectural et scénographique.

Ce choix correspond au positionnement de la Cité du Vin qui est aussi très largement accessible en termes de langue pour les visiteurs étrangers, ainsi qu'à la thématique traitée qui est elle aussi « universelle ». C'est une philosophie d'ouverture au monde que nous avons défendue depuis le début du projet.

L'équipe de maîtrise d'ouvrage comportait ainsi des personnes qualifiées sur le sujet de l'accessibilité et nous nous sommes fait seconder pendant plusieurs mois par un cabinet spécialisé qui nous a assistés dans les préconisations mais aussi dans la validation des plans, des aménagements et de l'ensemble des dispositifs proposés par les architectes et scénographes.

La commission « handicap » de la Mairie de Bordeaux s'est aussi beaucoup impliquée dans ce projet, avec des visites-tests à différentes étapes de la réalisation du projet, des conseils, des retours d'expérience.

La Fondation pour la Culture et les civilisations du vin, a mis en place au sein de notre organisation une commission dédiée et une personne référente, expérimentée sur cette question. Aujourd'hui un programme pluriannuel est centré sur ce sujet.

Une charte interne a été rédigée posant les principes de l'accessibilité, tant pour les publics que pour les membres du personnel.

Charte d'accessibilité de la Fondation

Favoriser l'accessibilité de La Cité du Vin au plus grand nombre

➤ **Les visiteurs de La Cité du Vin**

- Personnes en situation de handicap ;
- Visiteurs étrangers ;
- Jeunes visiteurs ;
- Personnes en fragilité sociale.



Un lieu de visite pour tous :

- Circuler, accéder, utiliser les équipements ;
- Se repérer ;
- S'informer et communiquer ;
- Accéder aux offres (culturelle, restauration...).

➤ **Le personnel travaillant au sein de La Cité du Vin**

- Personnel de la Fondation ;
- Personnel des sous-traitant ;
- Personnel des concessionnaires.



Un lieu de travail pour tous :

- Accès à l'emploi pour les personnes handicapées, en fragilité sociale ;
- Postes de travail adaptés.

VISITEURS EN SITUATION DE HANDICAP

Prendre en compte les besoins des personnes en situation de handicap, c'est améliorer le confort de visite de chacun.

La Marque d'Etat Tourisme et Handicap

La Cité du Vin est labellisée pour les 4 familles de handicap : moteur, visuel, auditif et mental.



Depuis son ouverture, La Cité du Vin a le souhait d'être accessible au plus grand nombre.

Le compagnon de voyage, guide numérique, dispose de programmes adaptés pour visiter le Parcours permanent et les équipes de médiation proposent aussi des activités adaptées à tout type de handicap.

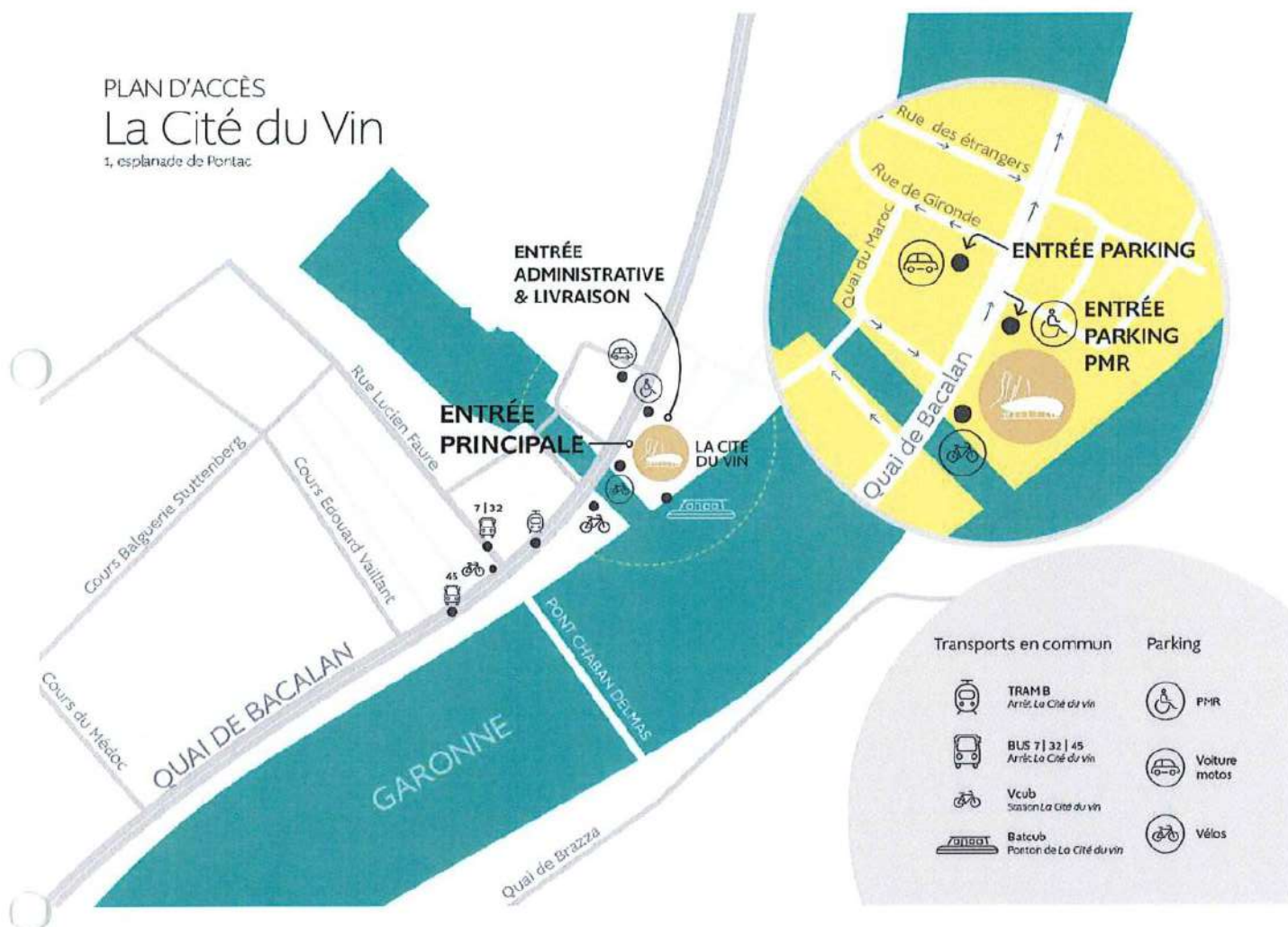
Les équipes de La Cité du Vin

Les équipes sont sensibilisées à l'accueil de personnes en situation de handicap afin de garantir à chacun de vous une expérience de visite de qualité. Cette sensibilisation s'est faite en partenariat avec la Mutuelle Intégrance puis en interne par la personne référente. L'ensemble des équipes sont aujourd'hui sensibilisées.

La politique tarifaire

Un **tarif réduit de 20%** est disponible en caisse pour toutes les activités proposées par La Cité du Vin, sur présentation d'un justificatif. L'entrée est gratuite pour un accompagnateur, si mentionné sur le justificatif. Les billets à tarif réduit sont vendus en e-billetterie, les gratuités sont disponibles mais uniquement sur place.

PLAN D'ACCÈS
La Cité du Vin
1, esplanade de Pontac



Transports en commun

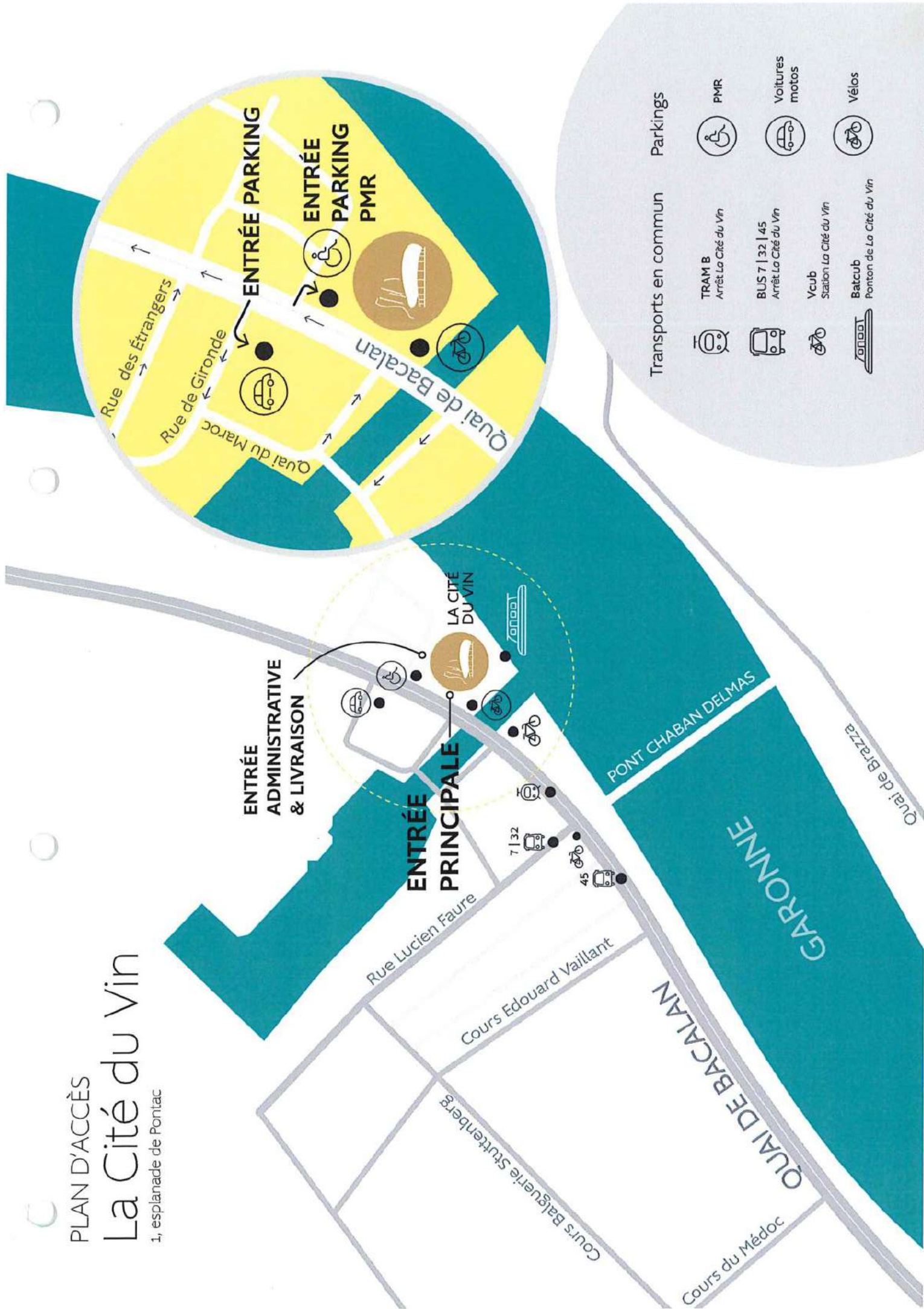
-  **TRAMB**
Arrêt: La Cité du vin
-  **BUS 7 | 32 | 45**
Arrêt: La Cité du vin
-  **Vcub**
Station: La Cité du vin
-  **Bataub**
Porton de La Cité du vin

Parking

-  **PMR**
-  **Voiture
motos**
-  **Vélos**

PLAN D'ACCÈS La Cité du Vin

1, esplanade de Pontac



Transports en commun



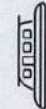
TRAM B
Arrêt La Cité du Vin



BUS 7 | 32 | 45
Arrêt La Cité du Vin



Vcub
Station La Cité du Vin



Batcub
Ponton de La Cité du Vin



PMR



Voitures
motos



Vélos



VISITEURS EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR

**Accéder, circuler, se repérer.**

L'ensemble du bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

- Parking proche réservé avec accès facile
- Stationnement dépose-minute à proximité de l'entrée principale
- Caisse prioritaire à la billetterie
- Entrée accessible à l'exposition permanente
- Banques d'accueil adaptées
- Toilettes adaptées à chaque étage
- Places adaptées dans chaque espace (auditorium, ateliers, parcours permanent)
- Points d'assises dans chaque espace pour les personnes fatigables
- Fauteuils roulants disponibles en prêt à l'accueil
- Sièges canne disponibles dans tous les espaces de visite
- Chiens d'assistance acceptés
- Service prioritaire au belvédère.
- Pailles à disposition au belvédère ou dans les espaces de dégustation.
- Personnel à l'écoute pour accompagner

Accéder à l'offre culturelle

- Accès à l'intégralité des contenus audio-visuels du parcours permanent et de l'exposition temporaire
- Places réservées repérables pour les modules thématiques assis
- Hauteur adaptée des mobiliers scénographiques et de la signalétique
- Outil de visite (compagnon de voyage) préhensible et tactile
- Accès à l'offre de médiation (visite guidée, ateliers...) et à la programmation culturelle dans l'auditorium avec des places spécifiques et des places réservées pour les accompagnateurs

VISITEURS EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL

**Accéder, circuler, se repérer.**

- Accès facile et simple depuis l'extérieur
- Billetterie facilement repérable depuis l'entrée
- Outils de communication écrite à l'accueil et au belvédère (ardoise)
- Ascenseurs avec annonce sonore et visuelle de l'étage
- Espaces conviviaux et reposant
- Signalétique directionnelle claire et lisible
- Personnel à l'écoute pour accompagner
- Service prioritaire au belvédère

Accéder à l'offre culturelle

- Parcours permanent attractif et intuitif
- Modules thématiques comportant des sollicitations multi sensorielles
- Parcours adapté en langage facile sur l'outil de visite (compagnon de voyage)
- Livrets FALC pour l'exposition permanente
- Accès à l'offre de médiation (visite guidée, ateliers...)

VISITEURS EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL

**Accéder, circuler, se repérer.**

Pour plus de confort et de sécurité, nous recommandons aux personnes non-voyantes d'être accompagnées pour la visite du parcours permanent.

- Dépose-minute à proximité de la Cité
- Accès depuis l'extérieur facilité par des bandes de guidages au sol jusqu'à l'accueil
- Caisse prioritaire en billetterie
- Service prioritaire au belvédère.
- Ascenseurs avec boutons repérables (relief et braille) et annonces sonores des étages
- Annonces sonores des informations et programme
- Signalétique contrastée en gros caractères
- Chiens guides bienvenus
- Personnel à l'écoute pour accompagner

Accéder à l'offre culturelle

Le parcours permanent fait appel à tous les sens et comporte beaucoup d'éléments sonores, tactiles et olfactifs.

- Maquette tactile et texte braille pour découvrir l'architecture du bâtiment
- Parcours partiel en audiodescription sur l'outil de visite (compagnon de voyage)
- Répliques d'objets à toucher dans la galerie des civilisations
- Sollicitations olfactives
- Accès à l'offre de médiation culturelle. Certains de nos ateliers sont naturellement accessibles en raison de l'approche sensorielle privilégiée.

VISITEURS EN SITUATION DE HANDICAP AUDITIF



Accéder, circuler, se repérer.

- Caisse prioritaire à la billetterie
- Alarmes visuelles dans les toilettes
- Ascenseurs avec annonce visuelle de l'étage
- Outils de communication écrite à l'accueil (ardoise)
- Membre du personnel formé à la langue des signes française (A1)
- Personnel à l'écoute pour accompagner

Accéder à l'offre culturelle

- Transcription écrite des contenus sur l'outil de visite (compagnon de voyage en français et en anglais)
- Nombreux modules visuels
- Sollicitations sensorielles



FONDATION
pour la culture et les
civilisations du vin

Amélioration 2016 – 2022 :

- Amélioration de la **signalétique** directionnelle, plus lisible, plus colorée.
- Mise en place d'une **maquette tactile** sur l'architecture du bâtiment
- **Nouvelle boutique**, plus aérée, contrastes visuels, meubles accessibles...
- Poursuite de la **sensibilisation** du personnel d'exploitation
- **Sensibilisation** au FALC
- Acquisition de **sièges cannes**
- Installation de tables au Belvédère, améliorant le confort de visite
- Renfort de la signalétique du **parking PMR** puis nouvelle stratégie : fermeture et ouverture à la demande via téléphone au PC sécurité pour garantir l'accessibilité
- **Jardinières comblées** pour réduire les risques de chutes
- **Parcours** thématique assis dans le PP
- **Nouveau casque** compagnon de visite plus facile à utiliser et intégrant une boucle magnétique

Améliorations 2023- 2024 :

- **Registre d'accessibilité** accessible en ligne
- **Tarifs réduits** accessibles en ligne
- Outil en ligne LISIO pour l'accessibilité du **site internet**
- Mise à disposition de **fauteuils roulants** supplémentaires
- Mise à disposition de **siège-canne** supplémentaires
- Remplacement des **boucles magnétiques** avec écouteur
- Etat des lieux menés avec les publics en situation de handicap
- Mise en place d'un **programme d'accessibilité** pluriannuel

2025

- Renfort de la sensibilisation des équipes
- Ajout d'assises supplémentaires dans l'EP
- Double prises casques cdv
- Site internet (outil d'accessibilité LISIO)
- Livrets FALC
- Sac sensoriel Via Sensoria
- Sac sensoriel EP
- Poste de travail PMR au forum
- Contenus introductifs spécifiques dans cdv (Mental et visuel)

En cours :

- Station tactile consacrée à l'architecture du bâtiment (juin 2025)
- Plan sensoriel EP (juillet 2025)
- Parcours audio décrit de l'exposition temporaire
- Outils de communication visuels

POLITIQUE RSE

Nos engagements pour un tourisme durable et solidaire

Le vin est un élément qui, via les vignobles, préserve les paysages et engendre une relation particulière avec l'environnement. Un lieu qui rend hommage aux civilisations du vin et qui reçoit plusieurs centaines de milliers de visiteurs par an se devait de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Dans un contexte d'urgence écologique et climatique mondial, la Fondation a donc décidé de se conformer aux exigences strictes de différents labels officiels :

- || La marque d'Etat **Tourisme et Handicap** apporte la garantie d'un accueil adapté aux besoins des personnes en situation d'handicap (certifié depuis 2017).
- || L'écolabel national **NF Environnement – Sites de visite** permet de réduire notre empreinte écologique au quotidien (certifié en 2021).
- || Le Label **Divertissement Durable** vise à initier une prise de conscience écologique et apporte une dimension sociale complémentaire en renforçant les enjeux de bien-être des salariés



Nos engagements :

Intégrer les **Objectifs de Développement Durable des Nations Unies** dans le management de la cité :

- || **Bâtiment** bioclimatique implanté dans l'écoquartier des Bassins à flot, accessible par les transports en commun. Les mobilités douces sont privilégiées, pour les visiteurs comme pour les collaborateurs.
- || 70% des **besoins énergétiques** de La Cité du Vin sont couverts par les énergies vertes et locales. Favoriser les **mobilités douces** : la cité du vin est largement desservie par les transports collectifs.
- || Protection de la **biodiversité** et de la **santé** : nous organisons des conférences et événements pour y sensibiliser nos publics.
- || **Achats** locaux et durables : nous préférons les prestataires et fournisseurs locaux, aussi bien pour le fonctionnement de la Cité du Vin que pour le choix des produits proposés dans notre boutique. Nous privilégions les fournisseurs et partenaires ayant des pratiques écoresponsables.
- || **Ecogestes** : les visiteurs sont invités à participer au tri des déchets et à respecter les espaces verts ; nos collaborateurs sont régulièrement formés aux économies d'énergie et d'eau et à la réduction des déchets.
- || **Culture** : notre programmation culturelle parle des enjeux du développement durable et rend ses événements accessibles au plus grand nombre, notamment grâce à une diffusion simultanée en ligne pour les publics lointains.
- || **Emploi** : nous luttons contre toute forme de discrimination, privilégions le développement des compétences de nos collaborateurs et favorisons par nos actions un environnement de travail sain et convivial.



Nous sommes ouverts aux suggestions d'amélioration de notre engagement.

Bordeaux,

Philippe MASSOL

15/12/2022

FONDATION
pour la culture et les
civilisations du vin

1, esplanade de Pontac
33 300 Bordeaux

+33 (0)5 56 61 61 61
Directeur Général
lacityduvin.com



DIRECCTE de Nouvelle Aquitaine 47
rue de la Cathédrale 86035
POITIERS CEDEX
Affaire suivie par : **Christiane**
VINCENT
Téléphone :
Courriel :
christiane.vincent@direccte.gouv.fr

DECISION D'ATTRIBUTION DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE TOURISME & HANDICAP

Suite à la Commission territoriale du 22/02/2017, le droit d'usage de la marque Tourisme & Handicap est attribué à La Cité du Vin pour une durée de 5 ans, selon la déclinaison suivante :

- ✓ **Handicap auditif**
- ✓ **Handicap mental**
- ✓ **Handicap moteur**
- ✓ **Handicap visuel**

La Marque est attribuée seulement au site de visite avec sa boutique. Votre interlocutrice est Mme VUILLET de Gironde Tourisme. Les dates à retenir sont les 25/11/16 (évaluation) et 14/12/16 (commission).

Le droit d'usage est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de la présente notification.

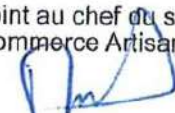
Si vous souhaitez contester cette décision, il vous appartient de saisir le secrétariat de la Commission territoriale, sous le présent timbre, d'un recours gracieux dans un délai de 2 mois.

Nous vous rappelons par ailleurs que vous pouvez louer une plaque « Tourisme & Handicap » auprès de :

L'Association Tourisme et Handicaps
55 avenue Marceau - 75016 Paris - Tél : 01 44 11 10 41
tourisme.handicaps@club-internet.fr / ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr

03/04/2017

L'Adjoint au chef du service
Tourisme Commerce Artisanat Services



Mathias MONDAMERT



Fiche de synthèse

Type de candidature : Initiale

Pictogrammes souhaités :	☒ Auditif	☒ Mental	☒ Moteur	☒ Visuel
---------------------------------	--	---	---	---

Date de l'évaluation : 15/02/2017

1. Informations générales

Coordonnées	
Etablissement	La Cité du Vin
Nom/fonction du signataire de l'acte d'engagement et du correspondant :	MASSOL Philippe, Directeur Général
Correspondant :	MARCHADOUR, Karine
Numéro SIRET :	8 0 9 8 5 7 9 0 7 0 0 0 3 8
Marque Qualité Tourisme™ :	Non
Coordonnées grand public	
Adresse :	1 esplanade de Pontac 33300 BORDEAUX
Tél :	556162020
Courriel (obligatoire) :	contact@fondationccv.org
Site internet :	http://laciteduvin.com
Coordonnées administratives	
Adresse :	Hôtel de ville, place Pey-Berland 33000 BORDEAUX
Tél :	556102156
Courriel du correspondant :	
Date de visite :	15/02/2017
ERP :	ERP1
Activité - catégorie :	◦ Lieu de visite - Visite

Site de visite	Nombre de visiteurs annuels :
Présentation générale de la structure :	

2. Evaluation

	Handicap Auditif
Les critères prérequis sont respectés sauf :	CARACTERISTIQUES GENERALES ERP
	1.4 Un document d'accueil doit exister conformément aux critères du cahier des charges.
	GESTIONNAIRES DE SITES TOURISTIQUES
	1.3 Un plan fixe ou mobile (dépliant) décrivant de façon adaptée le parcours mais également tous les services (toilettes...) doit être remis à l'accueil.

Avis de la Commission territoriale	☒ Favorable	☐ Défavorable

	Handicap Mental	
Les critères prérequis sont respectés sauf :	CARACTERISTIQUES GENERALES ERP	
	1.1 Il doit être possible de se rapprocher de la signalétique d'information pour une lecture entre 5 et 25 cm.	
	1.4 Un document d'accueil doit exister conformément aux critères du cahier des charges.	
	GESTIONNAIRES DE SITES TOURISTIQUES	
	1.3 Un plan fixe ou mobile (dépliant) décrivant de façon adaptée le parcours mais également tous les services (toilettes...) doit être remis à l'accueil.	
Avis de la Commission territoriale	☒ Favorable	☐ Défavorable

	Handicap Moteur	
Les critères prérequis sont respectés sauf :	CARACTERISTIQUES GENERALES ERP	
	GESTIONNAIRES DE SITES TOURISTIQUES	
	1.3 Un plan fixe ou mobile (dépliant) décrivant de façon adaptée le parcours mais également tous les services (toilettes...) doit être remis à l'accueil.	
	1.3 L'établissement doit disposer a minima, à l'accueil, d'un quota de fauteuils roulants en état de fonctionnement proportionnel à sa capacité d'accueil.	
	1.3 L'établissement doit disposer de 5 fauteuils en ERP 1ère catégorie	
Avis de la Commission territoriale	☒ Favorable	☐ Défavorable

	Handicap Visuel	
Les critères prérequis sont respectés sauf :	CARACTERISTIQUES GENERALES ERP	
	1.1 Il doit être possible de se rapprocher de la signalétique d'information pour une lecture entre 5 et 25 cm.	
	1.3 Le lieu ne pouvant pas être mémorisé en une seule visite, un outil de description du site ou un dispositif d'audiodescription ou autre outil doit être proposé.	
	1.4 Un document d'accueil doit exister conformément aux critères du cahier des charges.	
	GESTIONNAIRES DE SITES TOURISTIQUES	
	1.3 Un plan fixe ou mobile (dépliant) décrivant de façon adaptée le parcours mais également tous les services (toilettes...) doit être remis à l'accueil.	
	3.4.4 Les œuvres majeures présentées doivent être disponibles en pièces tactiles.	
	3.4.4 Des outils d'agrandissement doivent être à disposition.	
	3.4.4 Des outils d'agrandissement doivent être à disposition.	

Avis de la Commission territoriale	☒ Favorable	☐ Défavorable

La Marque est attribuée seulement au site de visite avec sa boutique. Votre interlocutrice est Mme VUILLET de Gironde Tourisme. Les dates à retenir sont les 25/11/16 (évaluation) et 14/12/16 (commission).

3. Décision de la Commission territoriale

Décision de la Commission territoriale émise le : 22/02/2017

Fiche de suivi de l'entretien des équipements

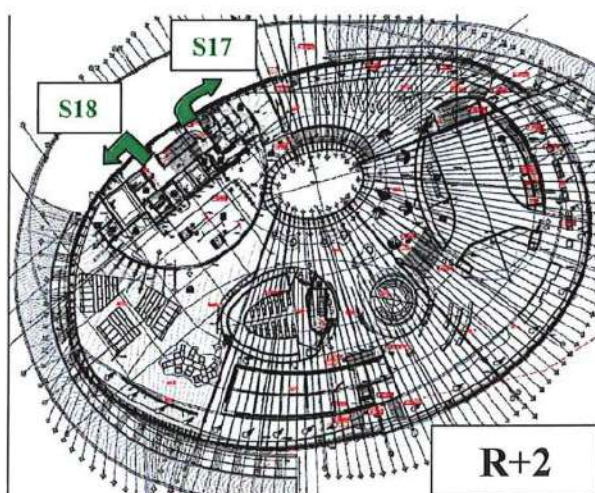
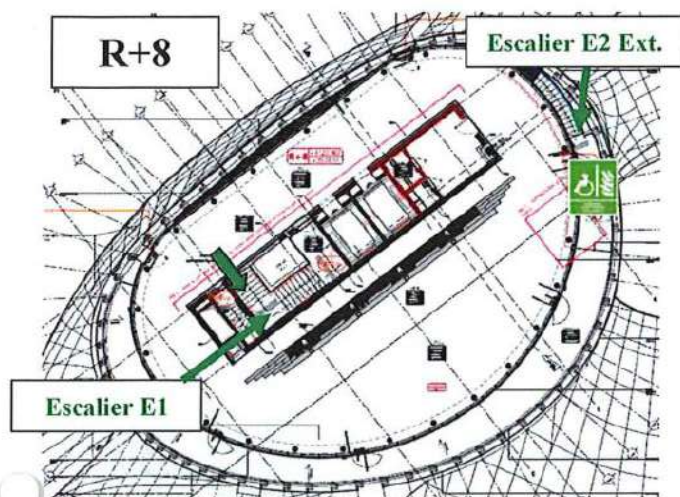
Matériel	Date d'intervention	Description
Portes automatiques	Maintenance semestrielle par DALKIA et contrôle réglementaire semestriel par l'APAVE	4 Portes doubles vantaux automatiques situées aux entrées et sorties des Halls Pontac et Garonne
Boucles à induction magnétique	Maintenance annuelle par la FCCV	Boucles magnétiques présentes sur le site : • RDC : Accueil (x2) Boutique FCCV • R+2 : Entrée / sortie de l'exposition permanente • R+8 : Belvédère
Grooms des portes	Maintenance trimestrielle par DALKIA	Ensemble des portes de la Cité du Vin
Fauteuils roulant	Maintenance annuelle par la FCCV	5 fauteuils roulants à disposition au PCS contre une pièce d'identité
Sièges Canne	Maintenance annuelle par la FCCV	23 sièges cannes à disposition au forum du R+2, à l'entrée de Via Sensoria et au belvédère
Ascenseurs	Maintenance toutes les 6 semaines par REGIONAL ASCENSEURS	5 Ascenseurs à disposition des visiteurs
Tourniquets PMR	Maintenance annuelle par la FCCV	Tourniquets PMR à l'entrée et sortie d'exposition permanente et de la salle d'exposition temporaire
Flashes lumineux	Maintenance semestrielle par EQUANS INEO	Flashes lumineux situés dans les toilettes publiques pour signaler l'évacuation générale du bâtiment

Pour éviter toute co-activité entre les personnes qui évacuent la « TOUR » (du R+9 au R+3) et celles qui se trouvent aux niveaux inférieurs, l'itinéraire d'évacuation a été décidé comme suit :

Evacuation du R+8 :

L'ensemble du public guidé par le personnel empruntent les escaliers E1 ou E2 Ext. jusqu'au niveau R+2, et évacuent le bâtiment par les issues de secours S17 et S18.

Les Personnes à Mobilité Réduite seront mises à l'abri dans l'Espace d'Attente Sécurisé prévu à cet effet (palier escalier E1) ou évacués verticalement par l'escalier E1 à l'aide de l'EVAC-CHAIR (en cas de danger imminent : Alerte à la bombe, Sinistre important et attendant à E.A.S, etc...).

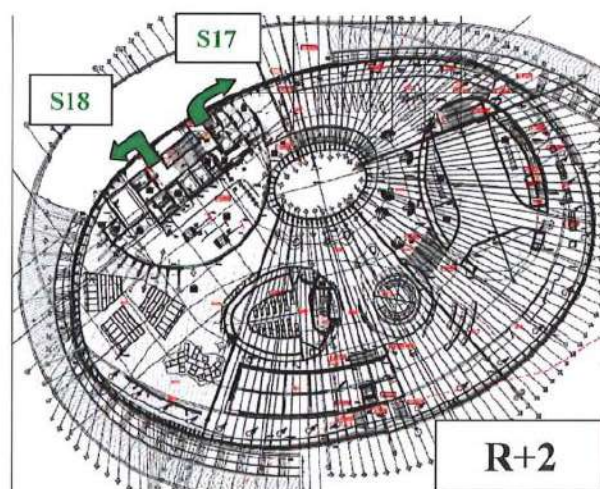
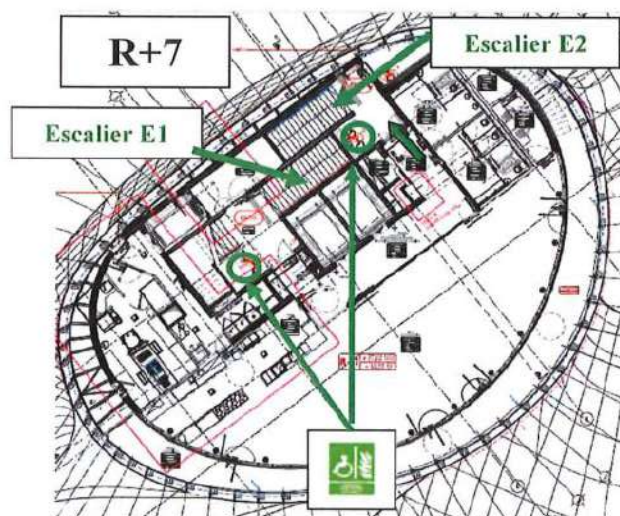


Evacuation du R+7 :

L'ensemble du public guidé par le personnel empruntent les escaliers E2 et E1 jusqu'au niveau R+2, et évacuent le bâtiment par les issues de secours S17 et S18.

Les Personnes à Mobilité Réduite seront mises à l'abri dans les Espaces d'Attentes Sécurisés prévus à cet effet (paliers escaliers E1 et E2) ou évacués verticalement par les escaliers E1 ou E2 à l'aide de l'EVAC-CHAIR (en cas de danger imminent : Alerte à la bombe, Sinistre important et attendant à l'E.A.S, etc...).

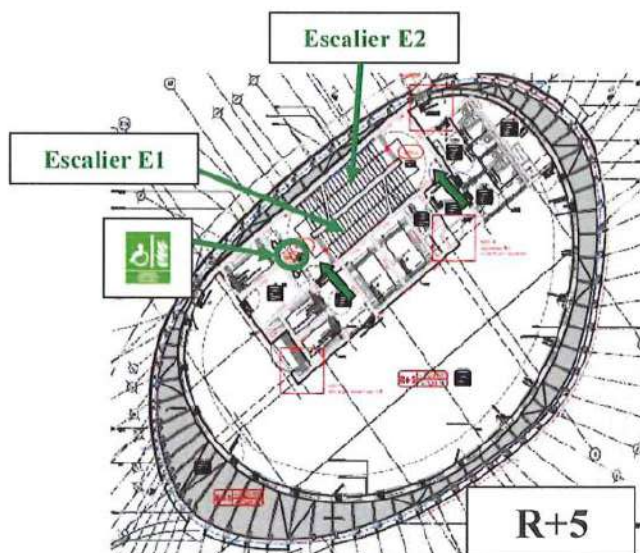
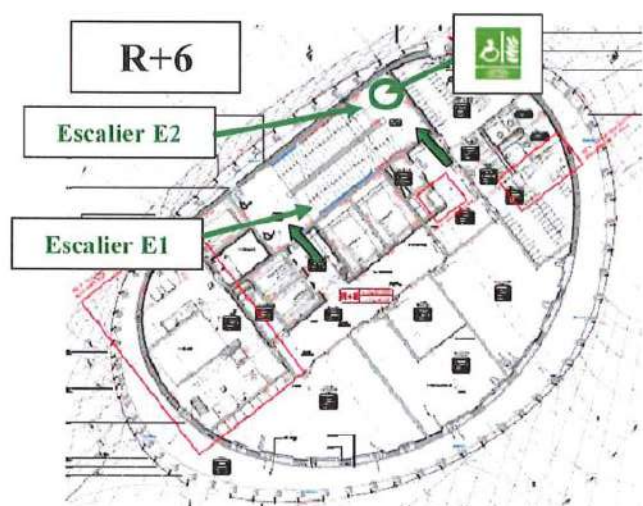
	NOM	FONCTION	SIGNATURE
Rédaction	M. GIROUST	Responsable Site (SECURITAS)	
Approbation	M. POUJARDIEU	Responsable Sécurité, Sureté	
DATE	REFERENCE	VERSION	NOMBRES DE PAGES
18/03/2016	CCV-INC-003	00	3



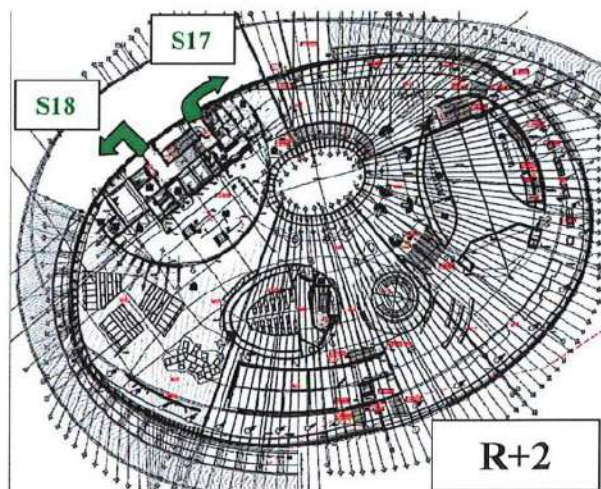
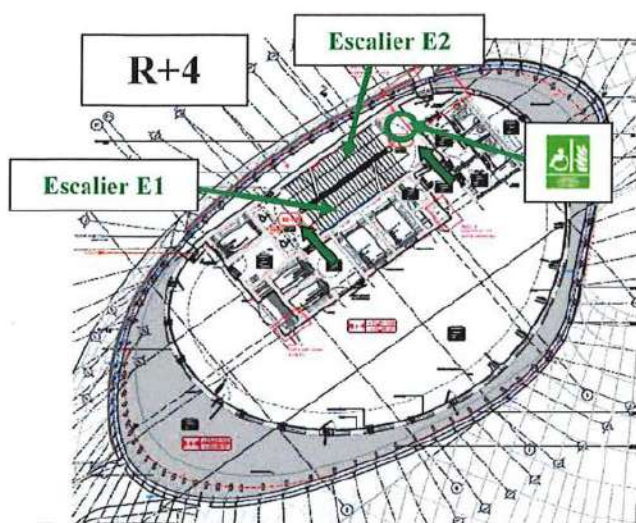
Evacuation du R+6, R+5 et R+4 :

L'ensemble du personnel empruntent les escaliers E1 et E2 jusqu'au niveau R+2, et évacuent le bâtiment par l'issue de secours S17 et S18.

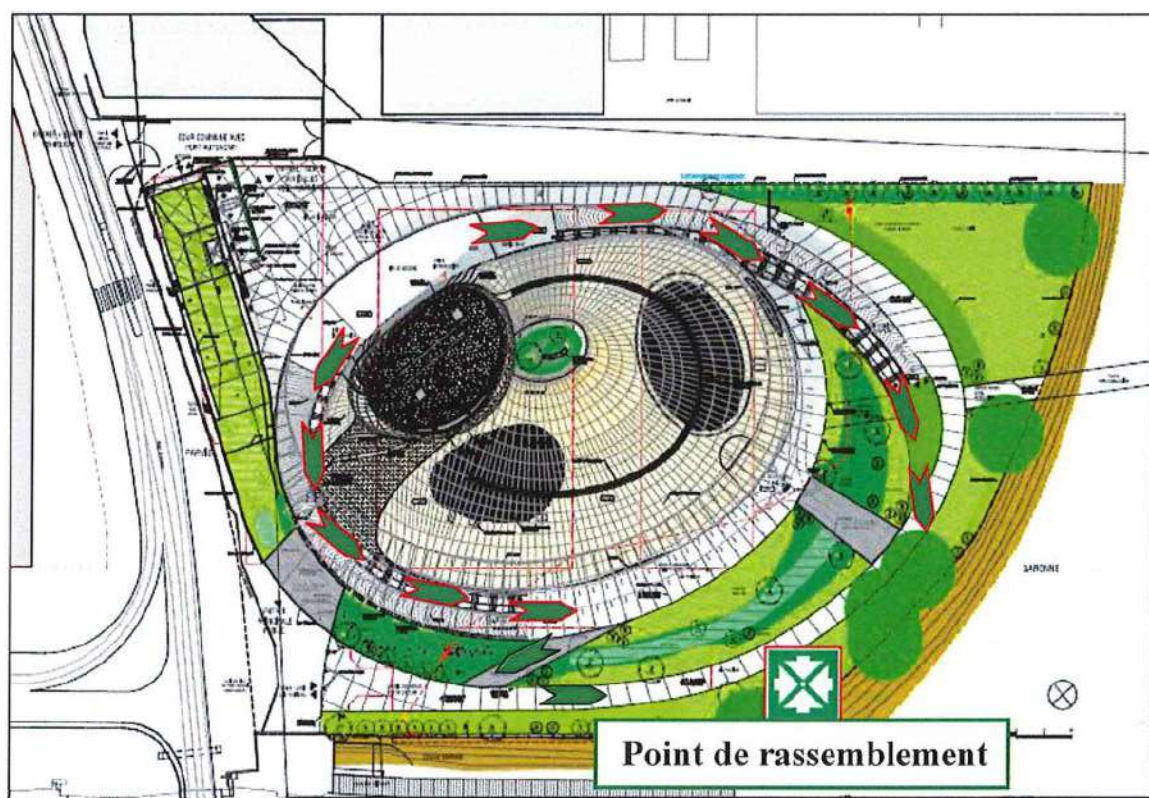
Les **Personnes à Mobilité Réduite** seront mises à l'abri dans l'Espace d'Attente Sécurisé prévu à cet effet (palier escalier E1 ou E2) ou évacués verticalement par les escaliers E1 et E2 à l'aide de l'EVAC-CHAIR (en cas de danger imminent : Alerte à la bombe, Sinistre important et attendant à l'E.A.S, etc...).



	NOM	FONCTION	SIGNATURE
Rédaction	M. GIROUST	Responsable Site (SECURITAS)	
Approbation	M. POUJARDIEU	Responsable Sécurité, Sureté	
DATE	REFERENCE	VERSION	NOMBRES DE PAGES
18/03/2016	CCV-INC-003	00	3



Point de rassemblement :



	NOM	FONCTION	SIGNATURE
Rédaction	M. GIROUST	Responsable Site (SECURITAS)	
Approbation	M. POUJARDIEU	Responsable Sécurité, Sureté	
DATE	REFERENCE	VERSION	NOMBRES DE PAGES
18/03/2016	CCV-INC-003	00	3

Cette consigne est destinée à informer l'utilisateur pour qu'il puisse utiliser l'EVAC-CHAIR de façon correcte et sûre.

Une formation sera dispensée aux personnels susceptibles de pouvoir les utiliser. Pour un maintien des acquis, un exercice sera réalisé tous les semestres.

Descriptif



	NOM	FONCTION	SIGNATURE
Rédaction	M. GIROUST	Responsable Site (SECURITAS)	
Approbation	M. POUJARDIEU	Responsable Sécurité, Sureté	
DATE	REFERENCE	VERSION	NOMBRES DE PAGES
29/03/2016	CCV-INC-006	00	4

Mode d'emploi

Déplier l'Escape-Chair® :

1. Débranchez l'Escape-Chair® du mur et placez-le devant vous, de façon à pouvoir voir le support à petites roulettes. Placez votre pied sur la barre inférieure (fig. 1).



2. Tenez l'Escape-Chair® à deux mains latéralement par la poignée extensible. Maintenant tirez la poignée vers le haut, jusqu'au moment où vous entendez les « clic » des ressorts. La poignée est ainsi fixée (fig. 2)
3. Tirez l'appui-tête vers le bas
4. L'Escape-Chair® est maintenant plié par la ceinture de sécurité à l'arrière. Détachez cette ceinture en appuyant sur les côtés des attaches. Ensuite, vous tirez l'une des cassettes de courroie vers vous. Ainsi, le siège se déplie.



Tenez l'Escape-Chair® avec vos mains latéralement sur la barre télescopique et allez vers la cage d'escalier (de secours).

Près de la cage d'escalier (de secours), et avant d'arriver à l'escalier, pliez le support avec les petites roulettes vers l'intérieur avec votre pied
NE PAS EFFECTUER CETTE OPÉRATION À LA MAIN.



Mettez la chaise en équilibre et roulez-la sur ses grandes roues jusqu'au bord de l'escalier. Avec les mains toujours sur le côté de la barre télescopique, vous poussez la chaise d'évacuation dans l'escalier. Dès que les courroies de glissement touchent la première marche, vous remarquez l'effet freinant de la chaise d'évacuation. Dès que la chaise repose sur deux marches, vous déplacez vos mains vers le dessus de la barre. Ensuite vous continuez de glisser, sous le même angle que l'escalier.



Tenez vos mains l'une à côté de l'autre, et poussez en direction de vos pieds. Ainsi vous contrôlez la vitesse. Quand la descente va trop vite, utilisez votre poids pour freiner en tirant vers l'arrière. Pendant la descente vos mains se trouvent toujours sur le dessus de la barre. Gardez vos bras en position étirée.



Dès que les roues arrivent sur le palier, vous devez vous arrêter immédiatement. À ce point d'arrêt vous replacez vos mains sur les côtés de la barre. Mettez la chaise en équilibre et roulez-la sur ses grandes roues vers le prochain escalier.

Sur des escaliers très raides, nous vous conseillons de travailler avec deux personnes.



	NOM	FONCTION	SIGNATURE
Rédaction	M. GIROUST	Responsable Site (SECURITAS)	
Approbation	M. POUJARDIEU	Responsable Sécurité, Sureté	
DATE	REFERENCE	VERSION	NOMBRES DE PAGES
29/03/2016	CCV-INC-006	00	4

Arrivé au rez-de-chaussée, vous remettez l'Escape-Chair® en équilibre et vous roulez un moment sur les grandes roues. Dépliez le support et roulez l'évacué au lieu de rassemblement

IMPORTANT : Gardez le fauteuil en équilibre à la fin de l'escalier. Ne laissez jamais rouler le fauteuil en avant à la fin de l'escalier.



Remplacez le poids immédiatement sur l'axe.



Repliez le support roulettes en poussant avec votre pied à l'endroit prévu sur le support. Le support roulettes se fixe dans une encoche. **NE PAS EFFECTUER CETTE OPÉRATION À LA MAIN.**

Faites descendre l'évacué. Pour faire le transfert, l'aide d'une tierce personne peut s'avérer nécessaire



Placez votre pied sur la barre inférieure et redressez la chaise



Levez l'appui-tête en vous servant des deux mains. Faites rentrer les ressorts de verrouillage de la barre simultanément. La barre descendra automatiquement



Placez la ceinture de sécurité des deux côtés entre le siège et le châssis, vers l'arrière.

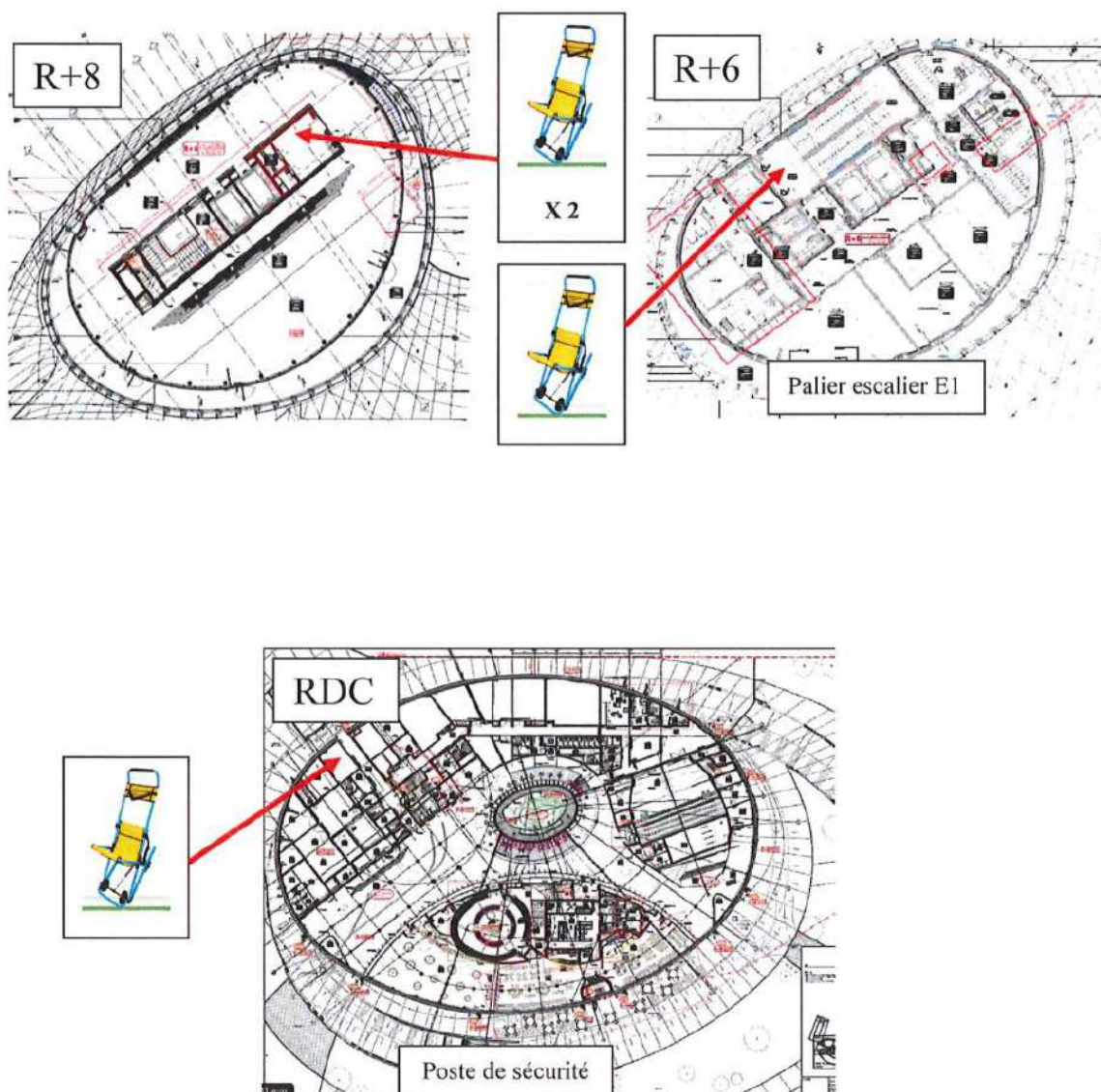
Prenez les extrémités des ceintures et tirez-les dans votre direction. Le siège (devant) et les cassettes des courroies rentrent vers l'intérieur et l'Escape-Chair® redevient un objet compact.

Faites passer les ceintures vers l'arrière de l'Escape-Chair® et attachez-les. Incluez les cassettes des courroies dans les ceintures. Serrez la ceinture de sécurité. Maintenant vous pouvez suspendre l'Escape-Chair®, ou éventuellement l'utiliser à nouveau.

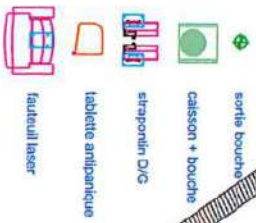


	NOM	FONCTION	SIGNATURE
Rédaction	M. GIROUST	Responsable Site (SECURITAS)	
Approbation	M. POUJARDIEU	Responsable Sécurité, Sureté	
DATE	REFERENCE	VERSION	NOMBRES DE PAGES
29/03/2016	CCV-INC-006	00	4

Localisation des EVAC-CHAIR

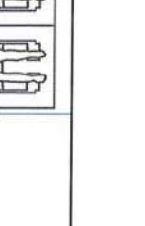
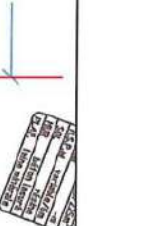
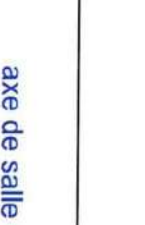
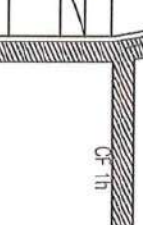
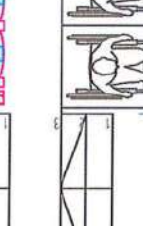
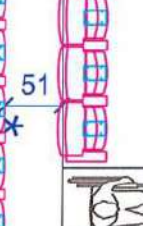
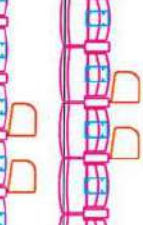
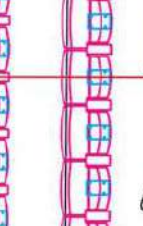
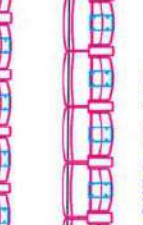
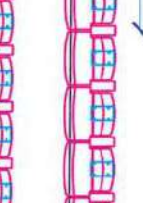
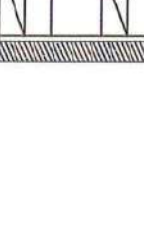
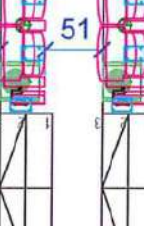
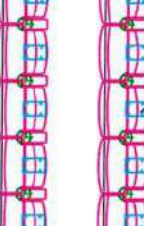
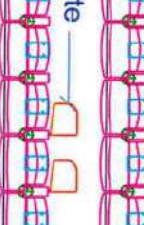
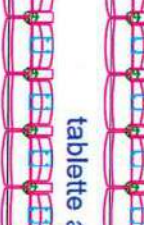
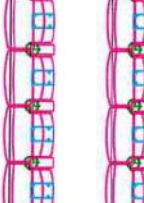
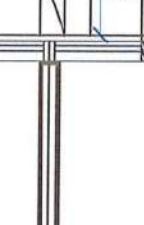
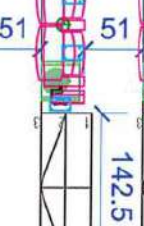
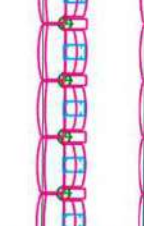
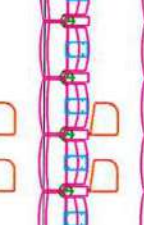
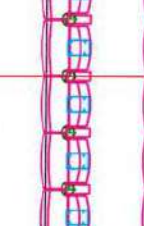
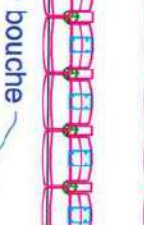
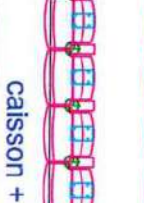
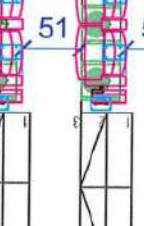
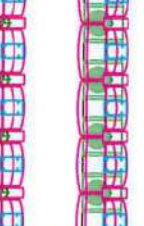
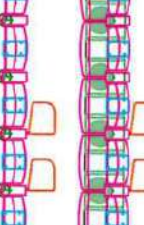
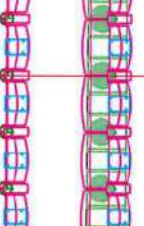
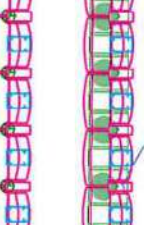
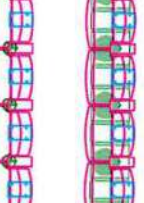
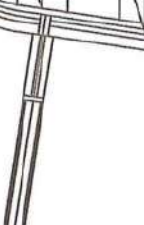
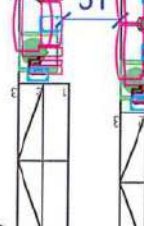
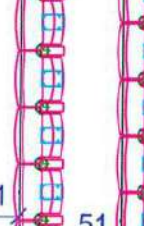
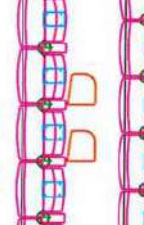
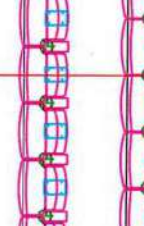
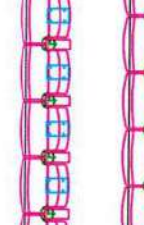
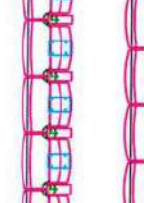
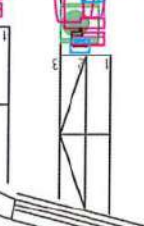
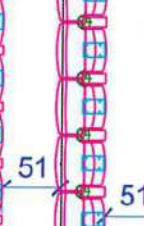
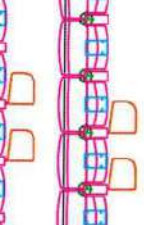
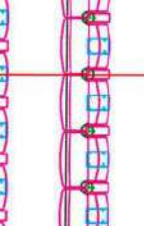
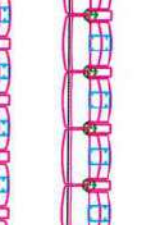
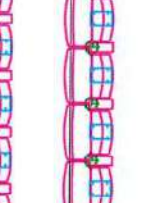
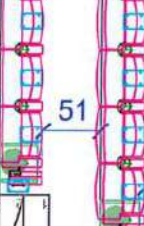
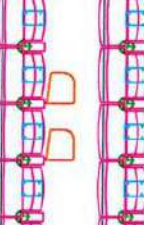
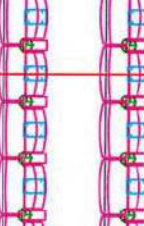
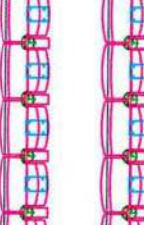
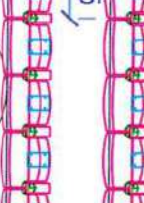
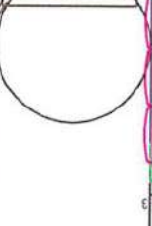
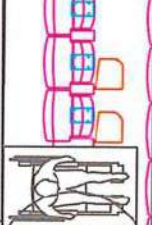
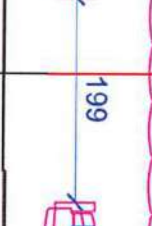
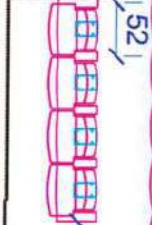
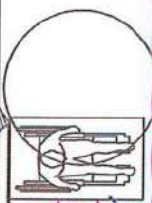


	NOM	FONCTION	SIGNATURE
Rédaction	M. GIROUST	Responsable Site (SECURITAS)	
Approbation	M. POUJARDIEU	Responsable Sécurité, Sureté	
DATE	REFERENCE	VERSION	NOMBRES DE PAGES
29/03/2016	CCV-INC-006	00	4



Rail Piétement	noir 9005 sat
Coloris tissu	king L 851 1,2514,9112
coutures scellées	e
finition tablette	wengue

fauteuil	231 LASSE	18 STRAPONTINS
quantité	6 PMR	
entaxe	550 - 540 - 52	
implantation	1000mm	



Ref : 01E

Ché

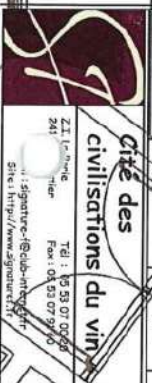
1/40

Modifié le : 16/09/15

16/01/2014

Des : IND

* entrée de 24 fauteuils : passage 35cm + 2cm par place au delà de 16/15 donc passage à 51cm



Implantation avec PMR et emplacement régie mobile